Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé
Case 148
146, rue Léo Saignat
CS 61292
33076 BORDEAUX Cedex

DIPLOME D'UNIVERSITE :
FONDAMENTAUX DE GESTION ET SANTE PUBLIQUE :
ENSEIGNEMENT VIA INTERNET

***UFR de rattachement* : Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (I.S.P.E.D).**

1/ Objectifs de la formation :

Ce Diplôme d'Université (D.U.) consacré à l'enseignement des fondamentaux de gestion et de santé publique est proposé par l'Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (I.S.P.E.D).
Il s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir des connaissances de base en gestion et en santé publique, leur permettant de s'initier aux problématiques managériales et économiques du secteur sanitaire et médico-social.

2/ Responsable :

***Responsable* :**
Madame Elise VERPILLOT
Maitresse de Conférence en Sciences Economiques
I.S.P.E.D.
Université de Bordeaux
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex
05 57 57 11 59
elise.verpillot@u-bordeaux.fr

***Assistante Pédagogique* :**
Eveline ANDRIEUX
Eveline.andrieux@u-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :
10 étudiants au minimum **et 40** au maximum.

3-2 Durée de la formation :
La formation dure un an.

Périodicité :
Ce diplôme est ouvert tous les ans.

3-3 Enseignement théorique :
L'enseignement se fait à distance.
Le volume horaire global est de **120 heures via internet**.
L'enseignement se déroule de janvier à juin de l'année universitaire.

3-4 Stages :
Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

4/ <u>Conditions d'inscription</u> :

4-1 Titres requis ou niveau :
Diplôme de niveau 3 (au minimum) et expérience professionnelle requise dans le secteur sanitaire ou médico-social. **Ouvert uniquement à la formation continue.**

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ <u>Coût de la formation</u> :

Ce diplôme est ouvert uniquement à la formation continue :
- *Reprise d'études non financées : **1 250€ /an***
- *Reprise d'études financées : **1 850€ /an***

<u>Cas particulier :</u>
Si la formation est financée par l'INSERM ou dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'AUF, le coût est de ***1 250€/an.***

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ <u>Contrôle des connaissances et conditions de validation</u> :

6-1 Nombre de session :
Session unique.

6-2 Nature des épreuves :
Les évaluations se font sous forme d'un contrôle continu et d'une épreuve écrite (Questionnaires à Choix Multiples (QCM)), (Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC)) et Questions Réponses (QR)).

Sujet et mise à disposition de copies vierges par l'Université de Bordeaux.

<u>La durée de l'épreuve est de</u> :
- 2 heures d'examen pour le ***Module 1*** « Fondamentaux de Santé publique », (coefficient 1) ;

- 3 heures d'examen pour le ***Module 2*** « Fondamentaux de Gestion », (coefficient 2) ;
  <u>Réparties entre</u> :
  - Gestion des Ressources Humaines (1h30),
  - Théorie des Organisations (1h30).
- Pour la Gestion Financière et Comptable, l'évaluation sera sous forme d'un contrôle continu qui consistera en un dossier à rendre.

- Le ***Module 3*** « Elaboration d'un dossier documentaire » (coefficient 1) consiste en la rédaction d'un mémoire de 20 pages maximum (sans soutenance).

L'ensemble des examens (5 heures) se dérouleront sur une seule journée à l'I.S.P.E.D. (Université de Bordeaux, site Carreire).

6-3 Validation :
Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale supérieure ou égale à 10 (Note ≥ 10/20).
Toute note inférieure à 6/20 à une des épreuves est éliminatoire.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :
Le redoublement est possible après réexamen de la candidature (nouvelle pré-inscription) par la commission pédagogique.

La durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil de l'I.S.P.E.D. du 14/11/2012
C.E.V.U. du 13/12/2012
C.A. du 18/12/2012

Modifications : Conseil de l'I.S.P.E.D. du 27/05/2013
C.E.V.U. du 04/07/2013
Conseil de l'I.S.P.E.D. du 19/06/2015
Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2015
Conseil de l'I.S.P.E.D. du 24/06/2016
Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/07/2016

Changement de responsable : Conseil de l'I.S.P.E.D. du 30/06/2017
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/07/2017

Mis à jour le 04/04/2019

Modifications (tarifs & autres) : Conseil de l'I.S.P.E.D. du 29/03/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/05/2024
(Version 7)

PROGRAMME
Diplôme d'Université : Fondamentaux de Gestion et Santé Publique : Enseignement via internet

Diplôme d'Université : **Fondamentaux de Gestion et Santé Publique : Enseignement via Internet.**
Volume horaire global : 120 heures (réparties entre 3 modules comprenant 6 unités d'enseignement et mémoire).

Unité d'enseignement (UE)	Responsable	Volume horaire	Evaluation
Module 1 : Fondamentaux de la Santé Publique *(Coefficient 1)*			
1. Notions de santé publique	Diana Barger	15h	Examen final
2. Système de santé	Elise Verpillot	10h	
3. Politique d'action sociale	Murielle Reffet	15h	
Module 2 : Fondamentaux de la Gestion *(Coefficient 2)*			
1. Théorie des organisations	Matthieu Sibé	15h	Examen final
2. Gestion des Ressources Humaines	Matthieu Sibé	15h	Examen final
3. Gestion Financière et Comptable	Michel Nefti	30h	Contrôle continu
Module 3 : Elaboration d'un Dossier Documentaire *(Coefficient 1)*			
Méthodologie de la revue de littérature	Elise Verpillot + Equipe pédagogique pour tutorat	20h	Mémoire (20 pages max pour mai)

A. Modules :

B. Présentation des Unités d'enseignement:

Module 1 : Fondamentaux de Santé Publique
L'objectif de ce module est d'introduire la notion de « Santé publique » ainsi que les différents aspects du système de santé et de l'action sociale en France. En effet appréhender la notion de « Santé Publique » soulève différents questionnements autour notamment des problématiques, des fonctions et des acteurs de santé publique. L'accent sera mis également sur le système de santé en France, son organisation ainsi que les réformes en cours.
Enfin, les questions relatives à l'action sociale en France seront abordées. Elles permettront de cerner les acteurs opérationnels du secteur social et médico-social et d'analyser les institutions de pilotage des politiques du secteur ainsi que les modes de régulation actuelle de celui-ci.
Ce module est articulé en trois unités d'enseignement (UE).

UE 1 : Notions de santé publique
L'objectif de cette UE est de permettre aux apprenants de définir ce qui constituent la santé et la santé publique mais également d'avoir une bonne compréhension des biais de mesure pour évaluer les besoins de santé d'une population, de décrire les déterminants de santé, les fonctions essentielles en santé publique ainsi que les piliers de la santé publique de demain.
UE 2 : Système de santé

L'objectif de cette seconde UE est de permettre aux apprenants de cartographier le système de santé français. Plus généralement il s'agira au travers des outils utilisés en sciences économiques de comprendre pourquoi et comment est organisé le système de santé français. Le premier chapitre portera sur une analyse historique du développement des systèmes de santé. Ce qui permettra de mettre en évidence les enjeux de la généralisation des systèmes de santé et de l'assurance maladie. Pour enfin comprendre et discuter l'organisation du système de santé et les politiques de régulation - avec un focus particulier sur la tarification des établissements hospitaliers.

UE 3 : Politique d'action sociale

Les objectifs de cette troisième UE sont de définir et de mieux comprendre ce qu'est l'action sociale aujourd'hui en France à travers la genèse des politiques sociales. Il doit permettre aux apprenants d'une part de décrire les acteurs opérationnels du secteur social et les institutions de pilotage des politiques sociales, et d'analyser les modes de régulation actuelle de ce secteur (financement, évaluation des politiques publiques, droit des usagers). Un focus particulier est réalisé sur le secteur médico-social, afin de consolider les connaissances des étudiants qui souhaiteraient ensuite se diriger vers le management des organisations médico-sociales.

Module 2 : Fondamentaux de Gestion

Le Module « Fondamentaux de gestion » permet aux étudiants de s'initier aux problématiques organisationnelles et managériales du secteur.
Articulé autour de trois unités d'enseignement, il a pour objectif d'introduire des concepts et des outils aussi bien théoriques qu'opérationnels, autour notamment de la fonction « Ressources Humaines » et de la fonction financière. De plus, il apporte, à travers l'étude de principaux courants théoriques, des connaissances fondamentales sur les caractéristiques des établissements et de leur environnement organisationnel.

UE1 : Théorie des organisations

Cet enseignement présente les connaissances fondamentales de la théorie des organisations. Son objectif consiste à analyser les caractéristiques organisationnelles d'une entreprise et d'en comprendre les fondements et les enjeux. L'étude des principaux courants théoriques permettront de caractériser le fonctionnement d'une entreprise grâce à l'étude de plusieurs variables.

UE 2 : Gestion des ressources humaines

L'objectif de cette seconde UE consiste à initier un public de non gestionnaires à la Gestion des Ressources Humaines. Il s'agit d'un enseignement de base qui donne une vision synthétique et structurée des activités et des enjeux de la Fonction Ressources Humaines. Les outils de gestion et les techniques professionnelles sont présentés ainsi que les moyens de contrôle de leur efficacité.

UE 3 : Gestion financière et comptable

L'objectif de cette troisème unité d'enseignement est d'acquérir les pré-requis en gestion financière et comptable. Elle doit permettre :

- d'appréhender le système d'information comptable d'un établissement,
- de maîtriser les principaux documents comptables de fin d'exercice,
- d'analyser l'équilibre financier et l'activité d'un établissement,
- de calculer les principaux ratios financiers.

A l'issue du cours, vous devriez être capables de formuler un diagnostic financier en appliquant une méthodologie d'analyse standard (tableau des soldes intermédiaires de gestion, capacité d'autofinancement, bilan fonctionnel…).

Module 3 : Elaboration d'un dossier documentaire

L'objectif du dossier documentaire est de permettre aux apprenants de mener une réflexion autour d'une problématique relevant du secteur sanitaire et médico-social. A travers ce dossier, sera appréciée l'aptitude de l'apprenant à réaliser une revue de littérature, à mobiliser ses connaissances et à exploiter son expérience personnelle. Il permettra en outre d'évaluer la clarté et la rigueur du raisonnement de l'étudiant ainsi que la qualité de son expression écrite. Le dossier documentaire réalisé est équivalent à un volume horaire de 20h, et consiste en la rédaction d'un mémoire de 20 pages maximum. Les apprenants seront accompagnés individuellement par un membre de l'équipe pédagogique via du tutorat.

Module	Unité d'Enseignement	Chapitres (séances)	Responsable
		Classe virtuelle de rentrée	Elise Verpillot
Module 1 : Fondamentaux de la santé publique	**Notions de santé publique (15h)**	**Chapitre 1** : Définition	Diana Barger
		Chapitre 2 : Fonctions et acteurs et problèmes de santé publique	
		Classe virtuelle	
	Système de santé (15h)	**Chapitre 1** : Emergence des systèmes de santé.	Elise Verpillot
		Chapitre 2 : Organisation du système de santé français.	
		Classe Virtuelle 1	
		Chapitre 3 : Régulation du système de santé français	
		Classe virtuelle 2	
	Politique d'action sociale (15h)	**Chapitre 1** : Nature et catégories de l'action sociale	Murielle Reffet
		Chapitre 2 : Histoire de l'action sociale en France .	
		Chapitre 3 : Les acteurs de l'aide et de l'action sociales	
		Chapitre 4 : La mise en oeuvre des politiques sociales	
		Chapitre 5 : Le partage d'informations entre les professionnels de santé et les professionnels du secteur social ou médico-social	
		Classe virtuelle	
Module 2 : Fondamentaux de la Gestion	**Théorie des organisations (15h)**	**Classe virtuelle 1**	Matthieu Sibé
		Chapitre 1 : Introduction générale à la Théorie des organisations	
		Chapitre 1 : L'école classique.	
		Chapitre 2 : L'école des relations humaines.	
		Chapitre 3 : L'école de la contingence	
		Chapitre 4 : L'école systémique	
		Chapitre 5 : L'école moderne	
		Classe virtuelle 2	
	Gestion des ressources humaines (15h)	**Classe virtuelle 1**	Matthieu Sibé
		Chapitre 1 : La fonction Ressources Humaines.	
		Chapitre 2 : Recrutement et Intégration.	
		Chapitre 3 : La gestion des Emplois et des compétences	
		Chapitre 4 : La gestion des carrières .	
		Classe virtuelle 2	
	Gestion financière et comptable (30h)	**Chapitre 1** : Généralités de comptabilité générale.	Michel Nefti
		Classe virtuelle 1	
		Chapitre 2 : Analyse du compte de résultats.	
		Classe virtuelle 2	
		Chapitre 3 : Analyse du bilan	
		Classe virtuelle 3	
		Chapitre 4 : Eléments de comptabilité analytique	
		Classe virtuelle 4	
		Chapitre 5 : Le diagnostic financier : Synthèse et méthodologie.	
		Classe virtuelle 5	
Module 3 : Elaboration d'un dossier documentaire	**Méthodologie de la revue documentaire 20h**	**Chapitre 1** : Objectifs et choix des sujets	Elise Verpillot
		Chapitre 2 : Consignes de méthodologie de la recherche documentaire	
		Classe virtuelle	
		Chapitre 3 : Consignes de rédaction	
		Tutorat individuel	Equipe pédagogique
		Examen terminal	Equipe pédagogique